



Système d' Echange Local

S E L du Havre

C H A R T E

Les **Systèmes d' Echange Local**, adhérents à la présente charte, dite l' « Esprit du SEL » affirment leur volonté d' expérimenter et de développer des pratiques d' échanges:

- Selon leurs propres moyens humains, pratiques et structurels ;
- Dans le cadre des lois et réglementations en vigueur ;
- Excluant tout profit et toute spéculation financière ;
- De manière loyale, simple et ludique dans le but d'enrichir chacun des adhérents du groupe au plan matériel, social et intellectuel ;
- Veillant à l' équité entre les personnes et vigilant à ne pas subir l' emprise de partis politiques, églises ou sectes ;
- En toute indépendance, autogestion, liberté et transparence ;
- Ouvrant au sein d'un territoire de proximité, facilitant des relations de convivialité, de confiance et de réciprocité ;
- Dans le respect des personnes et des équilibres naturels ;
- Dans le respect des autres SEL et de la richesse de leurs différences .
- Le **SEL du Havre** adopte la présente charte et participe à son évolution.

